

PERIMETRE DE GESTION DES DECHETS DU PAYS-D'ENHAUT

Château-d'Oex, le 23 mars 2021

Le système GASTROVERT s'installe au Pays-d'Enhaut

En collaboration avec Satom SA, le Périmètre de gestion des déchets du Pays-d'Enhaut a décidé de proposer à la population le **système de collecte GastroVert**.

Ce système contribue efficacement à diminuer le contenu des sacs taxés tout en permettant une valorisation optimale des déchets alimentaires dans une démarche respectueuse de l'environnement. Ces biodéchets sont en effet acheminés sur le site Satom SA de Villeneuve où ils sont transformés par méthanisation en biogaz et en compost. Dans les communes ayant installé ce système depuis quelques mois, plus d'un ménage sur deux l'utilise et en moyenne 40 kg par personne et par an de déchets alimentaires sont récoltés.

LE SYSTEME

Plusieurs points de collecte sont répartis sur le territoire, à savoir :

Château-d'Oex

Route de la Rosette, point de collecte des Moulins
Route de la Dent, carrefour de La Soldanelle
Route des Chenolettes, point de collecte du Petit-Pré
Route des Monnaires 22, à la déchèterie
Route du Mont, places de parc du Musée de l'Etambeau
Route du Closalet, aux Granges, en aval du passage à niveau

Rossinière

Chemin de l'Eglise 16, sur la place du Collège

Rougemont

Route de Flendruz 52, près du local du Groupement Forestier du Pays-d'Enhaut
Route de Flendruz, sur la place de l'Eglise

Une carte d'accès permettant de déverrouiller le système a été envoyée aux ménages du Pays-d'Enhaut, accompagnée d'une documentation complète. Pour les résidents secondaires, vous avez la possibilité d'en obtenir une auprès de votre administration communale. Des bio-seaux, en vente au prix de CHF 5.00 auprès de votre administration, sont disponibles dès à présent. Ils sont adaptés aux sacs compostables disponibles gratuitement sur chaque point de collecte.

DEUX PRINCIPES ESSENTIELS AU SUCCES DE CETTE FILIERE

1. Pas de plastique

La collecte GastroVert est destinée uniquement à la valorisation des déchets alimentaires. La qualité du tri est indispensable au bon fonctionnement de cette filière. En effet, la présence de matières indésirables pollue le compost et le rend inutilisable pour l'agriculture. **Aucun plastique et aucune matière autre qu'alimentaire ne doivent être déposés dans les bacs GastroVert. Il est essentiel de n'utiliser que des sacs compostables mis à disposition à chaque emplacement de collecte ou des sacs à la norme EN13432.**

2. Respect du bac prioritaire

Il est important de remplir prioritairement le bac comportant l'étiquette « remplir en priorité ». En effet, grâce à la carte d'accès, le système détecte le nombre d'ouvertures et évalue le taux de remplissage du bac en question. Lorsque celui-ci atteint 80%, un message est envoyé au transporteur local pour qu'il procède à son évacuation. Si vous déposez vos sacs remplis sans respecter ce système, le transporteur se retrouvera devant deux bacs insuffisamment pleins pour être évacués et cela induira des coûts et déplacements inutiles.

UN SERVICE COMPLEMENTAIRE AU COMPOST INDIVIDUEL

De nombreux déchets tels que les déchets alimentaires cuits, les petits os ou encore certaines épiluchures ou pelures d'agrumes ne sont pas compatibles avec le compostage du jardin. Ils sont en revanche volontiers acceptés dans les bacs de collecte GastroVert ainsi que les croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés, noyaux, pépins, marc de café, petits os, restes de viande et de poissons.

LES PETITES ASTUCES :

Afin que le système vous donne satisfaction, il faut veiller à un usage approprié du service, à savoir ne pas forcément attendre que votre bio-seau soit plein avant de vous rendre au point de collecte. Avec l'humidité et la chaleur, la dégradation des déchets est plus rapide durant la saison chaude.

Conserver chez soi 2 ou 3 sacs en réserve. Il n'est pas toujours aisé d'anticiper la production de déchets. Pour cette raison, ces quelques sacs de réserve pourront vous éviter d'être pris au dépourvu.

Les petites étiquettes présentes sur certains fruits et légumes sont à jeter à la poubelle. Souvent à base de plastique, elles font partie des matières qui ne sont pas méthanisables.

Avec quelques petits gestes et changements d'habitudes, profitez de ce service pour réduire le volume de votre sac à ordures.

Contacts et informations :

Gestion des cartes, informations :

Après de vos administrations communales :

www.chateaudoex-admin.ch

www.rossiniere.ch

www.rougemont.ch

En cas de dysfonctionnement au point de collecte :

Satom SA : Hotline 0800 72 77 77 ou gvp@satomsa.ch ou au moyen du QR-Code installé sur chaque emplacement

Autres informations :

www.gastrovert.ch